



CURLING CANADA

NORMES ET LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE ET DE L'OCTROI DE BREVETS POUR LES ATHLÈTES NON HANDICAPÉS DE 2025-2026

Le Programme de l'équipe nationale existe dans le but d'entraîner les athlètes qui ont le potentiel de représenter le Canada aux championnats du monde et aux Jeux olympiques.

QUOTA DE BREVETS

Sport Canada offre l'équivalent de 13 brevets seniors pour le programme masculin (339 300 \$) et 13 brevets seniors pour le programme féminin (339 300 \$). Après chaque édition des Jeux olympiques, Sport Canada examine les octrois de brevets pour tous les sports. Par conséquent, le nombre de brevets octroyés aux programmes de curling masculin et féminin pourrait changer.

ACCÈS

L'accès au programme sera accordé à la suite de performances nationales/internationales, de l'acceptation de se conformer aux normes et aux lignes directrices du Programme de l'équipe nationale et de la signature des formulaires d'accord de l'athlète (ci-joints).

ADMISSIBILITÉ

Au cours de l'année ou du cycle de brevets (du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026), l'athlète doit :

- être citoyen canadien ou résident permanent du Canada au début du cycle de brevets pour lequel l'athlète est recommandé. Les résidents permanents doivent vivre au Canada pendant toute l'année précédant le cycle de brevets pour lequel l'athlète est pris en compte en vue du soutien du PAA;
- satisfaire aux critères d'admissibilité de la fédération internationale du sport, en ce qui a trait à la citoyenneté ou au statut de résident. L'athlète doit être admissible à représenter le Canada aux grandes compétitions internationales, y compris les championnats du monde et les Jeux olympiques;
- participer aux programmes d'entraînement préparatoire et annuel de l'équipe nationale pendant la période au cours de laquelle il se qualifie pour le soutien du PAA.

une équipe de quatre personnes doit être déclarée d'ici le 1^{er} juillet 2025.

- une équipe de trois personnes ne sera pas admissible à un brevet.
- pour tout changement à l'alignement survenant après le 1^{er} juillet 2025, les athlètes concernés verront leur brevet et/ou leur financement du PÉN examinés par le directeur de la haute performance et les gestionnaires du programme de l'équipe nationale. Les ajustements au brevet et/ou au financement du PÉN seront déterminés après leur examen.

Remarque 1 : Les athlètes ne peuvent être brevetés que dans une seule discipline, soit le curling pour athlètes non handicapés ou le double mixte.



PRIORITÉ D'ACCÈS

Priorité pour la recommandation

Priorité n° 1 : critères internationaux SR1 de Sport Canada.

Priorité n° 2 : critères internationaux SR2 de Sport Canada.

Priorité n° 3 : brevets SR1/SR2 pour raisons de santé.

Priorité n° 4 : critères nationaux SR de Sport Canada.

**Pour des informations détaillées
sur les brevets, voir l'annexe 1**

INCLUSION DANS LE PROGRAMME

Les membres du Programme de l'équipe nationale qui respectent les critères établis et signent tous les accords pertinents seront admissibles à être recommandés par Curling Canada au Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada.

APPELS

- Tout appel lié à l'octroi d'un brevet doit être entendu conformément à la Politique d'appel de Curling Canada.
- À la réception d'un avis d'appel et de l'appel de l'athlète, Curling Canada et l'athlète peuvent d'abord tenter de résoudre le différend, conformément à la *Politique sur le règlement des différends* de Curling Canada ou par l'entremise des services de règlement préalable offerts par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC); et
- Nonobstant ce qui précède, avec l'accord des parties, le processus d'appel interne peut être contourné et l'appel peut être entendu directement devant le CRDSC.

COMPÉTITION

Tous les athlètes brevetés participeront à un minimum de 8 compétitions régionales, nationales ou internationales, telles qu'approuvées par Curling Canada, à moins qu'une exemption ne soit accordée par Curling Canada. Chaque année qu'un athlète est sélectionné au sein du Programme de l'équipe nationale, l'athlète participera à tous les niveaux de compétition qui mènent aux championnats provinciaux ou territoriaux, aux championnats canadiens (masculin ou féminin) et aux Essais canadiens de curling. L'athlète s'efforcera de se qualifier et de participer aux championnats du monde et aux Jeux olympiques d'hiver. Les compétitions du Programme de l'équipe nationale peuvent aussi inclure des événements des circuits masculin et féminin, des compétitions internationales sur invitation, des compétitions nationales sur invitation et des compétitions « organisées pour la télévision », et autres compétitions telles qu'approuvées par Curling Canada.



ENTRAÎNEMENT

- Les athlètes du Programme de l'équipe nationale soumettront un plan annuel individualisé de compétition et d'entraînement pour un programme d'entraînement annuel, qui inclut l'entraînement prévu pour les éléments de compétition suivants :
 - analyse et développement des habiletés;
 - conditionnement physique – général et particulier au sport, sous la direction d'un physiologiste de l'exercice;
 - force mentale, sous la direction d'un psychologue du sport agréé;
 - analyse et développement stratégique/tactique;
 - dynamique de l'équipe;
 - consultation sur la nutrition, sous la direction d'un nutritionniste;
 - autre, le cas échéant.
- Tous les athlètes du Programme de l'équipe nationale doivent participer aux camps de haute performance ou aux séances d'entraînement, tels qu'indiqués dans le plan annuel de compétition et d'entraînement. Y compris les camps nationaux tels qu'indiqués par le directeur de la haute performance et/ou le ou la gestionnaire du programme de l'équipe nationale. Ces initiatives seront conçues en fonction des rétroactions obtenues des athlètes et de l'entraîneur de l'équipe nationale.
- Tous les athlètes du Programme de l'équipe nationale auront accès au soutien en matière de sciences du sport, comme déterminé par l'athlète et le ou la gestionnaire du Programme de l'équipe nationale. Cela se fera en fonction de l'alignement des services sur le plan d'entraînement et de compétition soumis, et sur le budget du Programme de l'équipe nationale.

NORMES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

- Chaque athlète doit respecter ou dépasser les normes de conditionnement physique convenues au préalable par l'athlète, le ou la gestionnaire du Programme de l'équipe nationale et le consultant en sciences du sport. Ces normes de conditionnement physique seront documentées dans le plan annuel individualisé de compétition et d'entraînement de l'athlète et respectées dans le délai fixé par l'athlète, le fournisseur de services et le ou la gestionnaire du Programme de l'équipe nationale.
- Une évaluation de la condition physique sera programmée par l'athlète, en consultation avec le ou la gestionnaire du Programme de l'équipe nationale.

SURVEILLANCE DE L'ENTRAÎNEMENT ET DE LA PERFORMANCE

En consultation avec les athlètes du Programme national, Curling Canada nommera un entraîneur consultant du Programme national afin de surveiller le régime d'entraînement, la performance en compétition et la condition physique de chaque athlète au cours de la saison du programme. Un entraîneur consultant sera nommé pour chaque programme, masculin et féminin.



EXIGENCES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les athlètes sont tenus de participer aux procédures de contrôle antidopage lorsque cela leur est demandé par une personne ou une agence autorisée au Canada et à l'étranger, conformément l'accord entre Curling Canada et l'athlète et tel qu'énoncé

ACCORD ENTRE CURLING CANADA ET L'ATHLÈTE

Chaque athlète qui cherche à être admis au Programme de l'équipe nationale et à obtenir un brevet de Sport Canada doit examiner, signer et envoyer l'accord au bureau de Curling Canada. L'accord sera considéré comme en vigueur pendant la période d'inclusion au sein du Programme national et durant la période de brevet d'une année. L'accord sera envoyé au bureau de Curling Canada au plus tard le 15 juin de l'année appropriée. (accord ci-joint)

PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES DE SPORT CANADA

Le statut d'athlète breveté de Sport Canada particulier de chaque athlète sera déterminé par sa performance nationale et internationale et les lignes directrices propres au sport, comme déterminées par Sport Canada en consultation avec Curling Canada (annexe 1 ci-jointe). Des informations au sujet du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada sont disponibles sur le site Web suivant :

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/aide-aux-athletes/politiques-procedures.html>.

ÉLÉMENT D'ÉQUIPE

Les athlètes qui font partie du Programme de l'équipe nationale et qui sont recommandés pour un brevet ne sont pas tenus de participer à des compétitions avec l'équipe dont le succès leur a valu une place dans l'équipe nationale et l'obtention du brevet.

(Sauf s'ils sont recommandés en vertu de la priorité n° 4 ci-dessus)

Pour se qualifier en vue du brevet SR1 ou SR2 de 12 mois, l'équipe doit garder au moins 3 des 4 joueurs avec lesquels elle a obtenu son statut d'athlète breveté. Veuillez consulter l'annexe 1 pour plus de détails.

DEMANDE DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Curling Canada s'efforcera de fournir à chaque athlète qui satisfait aux exigences d'accès au programme la trousse de demande d'accès au programme à la fin de la saison de compétition et avant le 30 mai.



NOTIFICATION À L'ATHLÈTE DE LA DEMANDE DE BREVET DE SPORT CANADA

Curling Canada s'efforcera de rencontrer les représentants appropriés de Sport Canada pour présenter la demande de brevet de chaque athlète avant le 15 juin et informera chaque athlète par écrit du statut de son brevet avant le 30 juin.

Je confirme avoir lu et compris les normes et lignes directrices énoncées dans le présent document et y avoir consenti.

Date : _____

Nom : _____

Signature : _____



ANNEXE 1

Programme de l'équipe nationale et de brevets pour les athlètes non handicapés de Curling Canada

Critères (d'octroi des brevets) du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada

Sport Canada offre l'équivalent de 13 brevets seniors pour le programme masculin et 13 brevets seniors pour le programme féminin (339 300 \$ chacun). Après chaque édition des Jeux olympiques, Sport Canada examine les octrois de brevets pour tous les sports. Par conséquent, le nombre de brevets octroyés aux programmes de curling masculin et féminin pourrait changer.

Le statut d'athlète breveté du PAA des athlètes du Programme de l'équipe nationale dépendra de leur performance nationale ou internationale, de leur capacité de respecter les normes du Programme de l'équipe nationale et les lignes directrices en matière de brevet de Sport Canada, ainsi que leur adhésion à l'accord de l'athlète du Programme de l'équipe nationale.

Priorité pour la recommandation

Priorité n° 1 : critères internationaux SR1 de Sport Canada.

Priorité n° 2 : critères internationaux SR2 de Sport Canada.

Priorité n° 3 : brevets SR1/SR2 pour raisons de santé.

Priorité n° 4 : critères nationaux SR de Sport Canada.

CRITÈRES DES BREVETS SENIORS

Priorité n° 1 – Critères internationaux de Sport Canada (brevet SR1)

Jeux olympiques	L'équipe doit terminer parmi les 6 premières (et égalités) et dans la moitié supérieure du tableau pour être admissible.
Championnat du monde	L'équipe doit terminer parmi les 6 premières (et égalités) et dans la moitié supérieure du tableau pour être admissible.

Les athlètes qui se qualifient pour l'octroi de brevets en vertu des critères seniors internationaux sont potentiellement admissibles au soutien du PAA pendant deux ans. La première année est désignée comme brevet SR1 (12 mois) et la seconde comme brevet SR2. Durant une année olympique, seuls les athlètes qui participent aux Jeux olympiques sont admissibles aux brevets SR1. Pour se qualifier en vue du brevet SR1 de 12 mois, l'équipe doit garder au moins 3 des 4 joueurs avec lesquels elle a obtenu son statut d'athlète breveté.

Si un athlète change d'équipe, sa nouvelle équipe doit avoir été classée parmi les 6 premières équipes du système canadien de classement des équipes (SCCÉ) au 15 avril 2025 et garder 3 des 4 joueurs pour la saison 2025-2026, afin que l'athlète puisse conserver son brevet de 12 mois.



De plus, l'athlète doit être recommandé de nouveau par Curling Canada pour le brevet du PAA et soumettre son programme d'entraînement et de compétition, qui doit être approuvé par Curling Canada et Sport Canada, et il doit signer la demande au PAA et l'accord entre Curling Canada et l'athlète, en plus de suivre les cours antidopage en ligne.

Remarque 1 : si un ou des brevets ne peuvent être attribués à un ou plusieurs athlètes, le ou les brevets seront attribués en fonction des critères de l'équipe nationale de Sport Canada (priorité n° 4).



Remarque 2 : si l'équipe ne termine pas parmi les 6 premières, tel que susmentionné, l'équipe sera recommandée pour l'octroi d'un brevet SR de 12 mois. Il faut garder 3 des 4 joueurs pour la saison 2025-2026 afin d'obtenir ces brevets.

Le 5^e joueur ou la 5^e joueuse n'est pas admissible à ce brevet. Cependant, un 5^e joueur ou une 5^e joueuse peut être pris en compte pour l'octroi d'un brevet si les 5 joueurs/joueuses d'une équipe, inscrite comme ayant un 5^e joueur ou une 5^e joueuse, jouent tous/toutes au moins la moitié des parties de l'équipe durant la saison de curling. (en fonction des parties pour lesquelles des points du SCCÉ sont attribués)

Priorité n° 2 – Critères internationaux de Sport Canada (SR2)

Les 4 athlètes masculins et les 4 athlètes féminines membres d'équipes sélectionnées pour participer aux championnats du monde de curling 2024 et qui ne se sont pas déjà qualifiés pour un brevet SR1 en vue de la saison 2025-2026.

Pour être admissible à un brevet SR2 de 12 mois, une équipe doit garder au moins trois des quatre joueurs de l'équipe avec lesquels elle a obtenu son statut d'athlète breveté et être classée parmi les huit meilleures équipes du SCCÉ au 15 avril 2025. Si un ou plusieurs athlètes ont formé une nouvelle équipe, cette nouvelle équipe doit être classée parmi les six premières équipes du SCCÉ au 15 avril 2025.

Le 5^e joueur ou la 5^e joueuse n'est pas admissible à ce brevet.

Remarque 1 : si un ou des brevets ne peuvent être attribués à un ou plusieurs athlètes, le ou les brevets seront attribués en fonction des critères de l'équipe nationale de Sport Canada (priorité n° 4).

Priorité n° 3 – Non-conformité avec les critères pour raisons de santé (athlètes SR1, SR2)

Un athlète détenant un brevet SR1 ou SR2 qui, à la fin ou au début du cycle de brevets, ne satisfait pas à la norme exigée pour le renouvellement du brevet pour des raisons liées à l'état de santé, peut être recommandé à nouveau pour la prochaine année si les conditions suivantes sont respectées :

L'athlète a rempli toutes les exigences raisonnables d'entraînement et de réadaptation visant un retour rapide et complet à l'entraînement et à la compétition de haute performance au cours de la période de sa blessure, de sa maladie ou de sa grossesse ou continue un programme de réadaptation approuvé par Curling Canada;

De l'avis de Curling Canada, l'athlète n'arrive pas à atteindre les normes applicables d'octroi des brevets strictement pour des raisons liées à la blessure, à la maladie ou à la grossesse;

Curling Canada, en se fondant sur son jugement technique et sur celui d'un médecin de l'équipe de Curling Canada ou de son équivalent, indique à Sport Canada par écrit qu'on s'attend à ce que l'athlète atteigne les normes minimales exigées pour obtenir un brevet au cours de la période de brevets suivante;



L'athlète a démontré et continue de démontrer son engagement à long terme à atteindre les objectifs d'entraînement et de compétition de haute performance, ainsi que son intention de poursuivre l'entraînement et la compétition de haute performance, pendant toute la période d'octroi des brevets pour laquelle il souhaite un renouvellement, même s'il n'a pas réussi à se conformer aux critères d'octroi des brevets.



Priorité n° 4 – Critères nationaux de Sport Canada (SR)

Les équipes masculines et féminines les mieux classées du SCCÉ de deux ans (saisons 2023-2024 et 2024-2025) au 15 avril 2025, et qui ne se sont pas déjà qualifiées pour un brevet SR1 ou SR2 en vue de la saison 2025-2026. Les athlètes seront recommandés pour obtenir un brevet SR en fonction de l'un des quatre scénarios énumérés ci-dessous. Afin de recevoir le brevet, l'équipe doit garder 3 de ses 4 joueurs en vue de la saison 2025-2026. Si l'équipe n'est pas en mesure de conserver 3 de ses 4 joueurs, le ou les brevets seront attribués à l'équipe suivante du SCCÉ de deux ans (saisons 2023-2024 et 2024-2025) au 15 avril 2025. (ce qui signifie que si l'équipe garde 3 de ses 4 joueurs, les trois personnes qui restent dans l'équipe recevront un brevet et la personne quittant l'équipe ne recevra pas de brevet)

Les brevets seront attribués d'après l'ordre du SCCÉ de deux ans jusqu'à ce que tous les brevets disponibles soient attribués.

Le 5^e joueur ou la 5^e joueuse n'est pas admissible à ce brevet. **Cependant**, un 5^e joueur ou une 5^e joueuse peut être pris en compte pour l'octroi d'un brevet si les 5 joueurs/joueuses d'une équipe, inscrite comme ayant un 5^e joueur ou une 5^e joueuse, jouent tous/toutes au moins la moitié des parties de l'équipe jusqu'à la fin des Essais de curling 2025 (30 novembre 2025). (En fonction des parties pour lesquelles des points du SCCÉ sont attribués). Si une équipe ne répond pas aux exigences décrites ci-dessus, tous les fonds provenant du PAA et les fonds provenant du PÉN devront être restitués.

Remarque 1 : si un athlète obtient un brevet en répondant aux critères d'octroi des brevets de curling à 4 et aux critères d'octroi des brevets de double mixte, il obtiendra le brevet ayant la plus grande valeur et l'autre brevet sera réattribué.



Scénario 1					
L'équipe Gushue ne gagne pas le Brier					
L'équipe Homan ne gagne pas le Scotties					
Si un joueur ou une joueuse de l'un des scénarios ci-dessous reçoit un brevet de valeur supérieure en double mixte, ou n'est pas admissible n'est pas admissible à un brevet, la valeur du brevet abandonné sera distribuée à l'athlète ou aux athlètes suivants qui reçoivent un brevet de moins de 12 mois.					
La distribution se fera par tranches d'un mois, jusqu'à ce que la valeur du brevet abandonné soit épuisée.					
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
HOMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Brad Gushue	S2	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2024
Mark Nichols	S2	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2024
Brendan Bottcher	S2	2,175	7	15,225	En fonction du classement de l'équipe Gushue sur 2 ans - 0 à 7 mois
Geoff Walker	S2	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2024
EJ Harnden	S2	2,175	12	26,100	Doit jouer pour une équipe du top 6 du SCCÉ
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	6	13,050	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	6	13,050	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	6	13,050	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
FEMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Rachel Homan	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
Tracy Fleury	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
Emma Miskew	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
Sarah Wilkes	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	



Scénario 2					
L'équipe Gushue gagne le Brier					
L'équipe Homan gagne le Scotties					
Si un joueur ou une joueuse de l'un des scénarios ci-dessous reçoit un brevet de valeur supérieure en double mixte, ou n'est pas admissible n'est pas admissible à un brevet, la valeur du brevet abandonné sera distribuée à l'athlète ou aux athlètes suivants qui reçoivent un brevet de moins de 12 mois.					
La distribution se fera par tranches d'un mois, jusqu'à ce que la valeur du brevet abandonné soit épuisée.					
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
HOMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Brad Gushue	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
Mark Nichols	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
Brendan Bottcher	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
Geoff Walker	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
EJ Harnden	S2	2,175	12	26,100	Doit jouer pour une équipe du top 6 du SCCÉ
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
FEMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Rachel Homan	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Tracy Fleury	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Emma Miskew	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Sarah Wilkes	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	



Scénario 3					
L'équipe Gushue ne gagne pas le Brier					
L'équipe Homan gagne le Scotties					
Si un joueur ou une joueuse de l'un des scénarios ci-dessous reçoit un brevet de valeur supérieure en double mixte, ou n'est pas admissible n'est pas admissible à un brevet, la valeur du brevet abandonné sera distribuée à l'athlète ou aux athlètes suivants qui reçoivent un brevet de moins de 12 mois.					
La distribution se fera par tranches d'un mois, jusqu'à ce que la valeur du brevet abandonné soit épuisée.					
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
HOMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Brad Gushue	S2	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2024
Mark Nichols	S2	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2024
Brendan Bottcher	S2	2,175	7	15,225	En fonction du classement de l'équipe Gushue sur 2 ans - 0 à 7 mois
Geoff Walker	S2	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2024
EJ Harnden	S2	2,175	12	26,100	Doit jouer pour une équipe du top 6 du SCCÉ
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Champions du Brier 2025	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	6	13,050	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	6	13,050	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	6	13,050	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
FEMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Rachel Homan	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Tracy Fleury	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Emma Miskew	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Sarah Wilkes	S1	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2025
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	9	19,575	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	



Scénario 4					
L'équipe Gushue gagne le Brier					
L'équipe Homan ne gagne pas le Scotties					
Si un joueur ou une joueuse de l'un des scénarios ci-dessous reçoit un brevet de valeur supérieure en double mixte, ou n'est pas admissible n'est pas admissible à un brevet, la valeur du brevet abandonné sera distribuée à l'athlète ou aux athlètes suivants qui reçoivent un brevet de moins de 12 mois.					
La distribution se fera par tranches d'un mois, jusqu'à ce que la valeur du brevet abandonné soit épuisée.					
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
HOMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Brad Gushue	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
Mark Nichols	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
Brendan Bottcher	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
Geoff Walker	S1	2,175	12	26,100	Champions du Brier 2025
EJ Harnden	S2	2,175	12	26,100	Doit jouer pour une équipe du top 6 du SCCÉ
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	
2025 / 2026					
13 brevets seniors disponibles		2,175	156	339,300	
FEMMES	BREVET	MONTANT MENS	DURÉE	TOTAL	
Rachel Homan	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
Tracy Fleury	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
Emma Miskew	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
Sarah Wilkes	S2	2,175	12	26,100	Championnes du Scotties 2024
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
2025 Scotties Champs	S1	2,175	12	26,100	Doivent terminer dans le top 6 au Mondial
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	8	17,400	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)	S	2,175	7	15,225	Classement SCCÉ de 2 ans (2023-2025)
Total				339,300	
Fonds Restants				0	

